

Chapitre 53

Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier

Bandes

d'une largeur égale ou inférieure à 30 cm et d'une épaisseur inférieure à 3 mm, présentées en longueur indéterminée, obtenues par simple découpage de pièces constituées par deux tissus superposés et contrecollés sur toute leur surface et dépourvus de fausses lisières. 615.5.1987.2

**Chap. 50/
Chap. 55**

Tissus décorés en surface

par application de tontisse collée de manière à imiter la broderie. Classement selon l'espèce du tissu de fond sans tenir compte de la matière textile constituant la tontisse. 615.4.1987.2

**Chap. 50/
Chap. 55**

Tissus en pièces

plissés, autres que les tissus de bonneterie, comportant un ourlet demi-formé obtenu par simple pliage. 615.3.1987.2

**Chap. 50/
Chap. 55**

Nappes de fibres de sisal

disposées en tous sens, très légèrement enduite de poly(acétate de vinyle) (5 % en poids) pour en faciliter la manipulation, l'enduction étant insuffisante pour lier définitivement les fibres même superficielles entre elles. 615.6.1987.2

5305.0000